

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

MANÈGE ENGRENAGE À GENOUILLÈRE

FICHE N° 9076

Période de fabrication : -
Fabricant : fabricant non renseigné
Domaines : Physique
Sous-domaines : Mécanique
Organisme : musée Crozatier
Ville : le Puy-en-Velay
Modèle :
Matériaux :

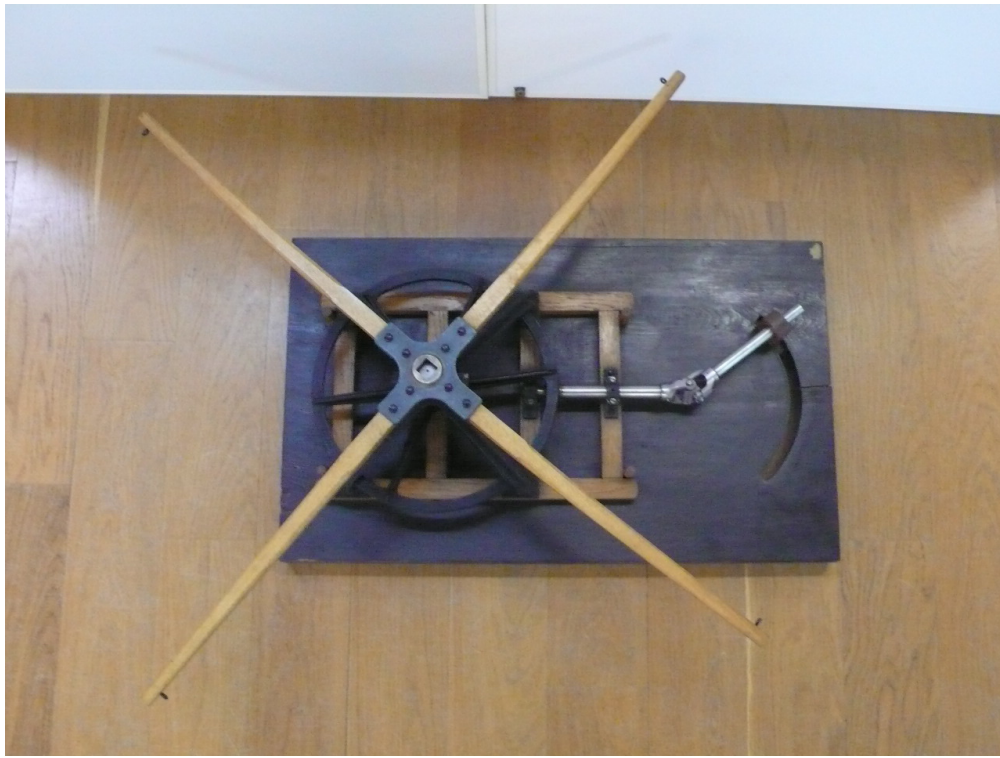
Description

Le manège engrenage à genouillère est constitué par quatre bras de levier démontables et insérés dans des embouts à section carré. La partie rassemblant les quatre embouts est aussi démontable. L'arbre vertical entraîne une grande roue dentée disposée à l'horizontal et qui engrène sur une petite roue dentée. Cette dernière est solidaire d'un arbre cylindrique, à l'extrémité de laquelle est reliée par une genouillère une autre barre. Celle-ci est insérée dans une partie en bois qui peut pivoter sur environ 90 degrés dans une fente courbe du socle horizontal.

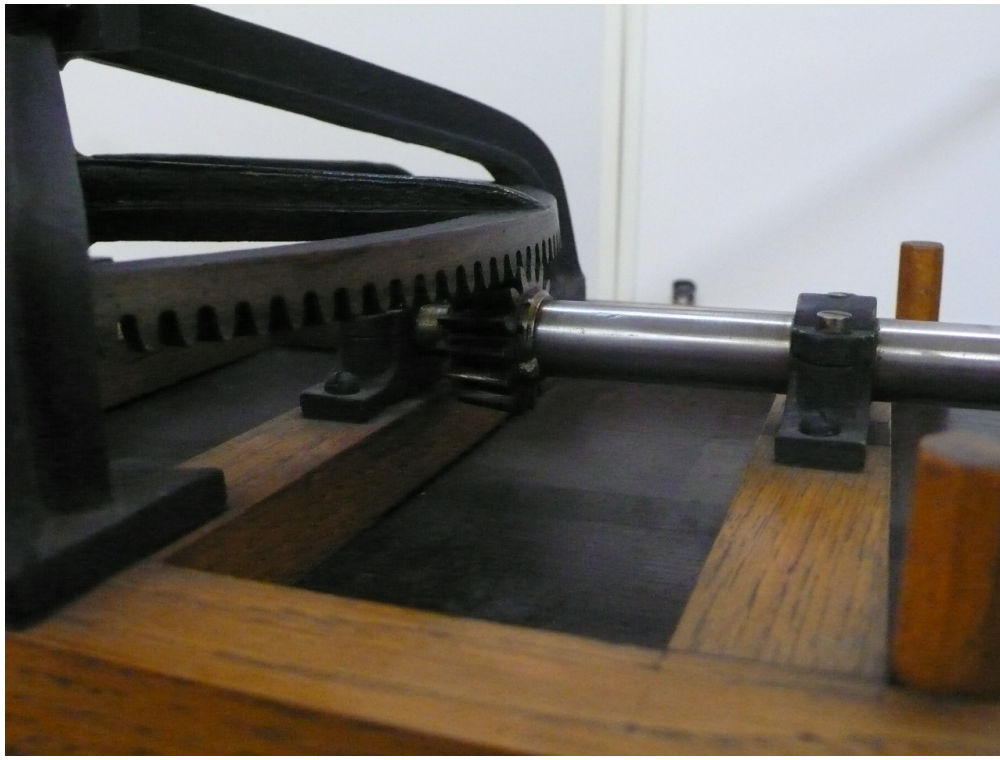
Utilisation

Ce manège est utilisé pour multiplier la force d'entrée en sortie par l'action des deux roues dentées de diamètres différents. L'arbre à genouillère permet de transmettre la rotation facilement dans deux directions différentes avec l'angle souhaité. Cet appareil évite ainsi la présence de courroies et de chaînes pour la transmission de la rotation et supprime d'éventuels absences de frottement. Ce type de manège servait au XIXe siècle pour faire tourner des presses ou des broyeurs.









Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Manège engrenage à genouillère (fabricant non renseigné), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=13860>, consulté le 2026-07-27